

À l'ouverture de la séance du 12 avril 2021, 34 membres sont connectés ou représentés (41 membres en exercice, 27 membres connectés et 7 membres représentés).

1. Approbation des Procès-verbaux

1.1 Procès-verbal de la CFVU du 15 mars 2021 – vote

Le procès-verbal est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 32 voix pour et 1 abstention, 1 membre connecté n'a pas pris part au vote.

2. Prospective et moyens

2.1 Financements CVEC : bilan des actions conduites en 2020

Le bilan des actions conduites en 2020 grâce aux financements de la CVEC est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 35 voix pour, 1 membre s'est connecté en cours de séance.

3. Enseignement et conventions

3.1 Certification en langue avec l'organisme PeopleCert

L'Université d'Angers n'organisera pas les examens de la certification en Anglais avec l'organisme PeopleCert cette année.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 34 voix pour, 1 membre s'est connecté en cours de séance ; 2 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

3.2. Modifications de la LP métiers de la mode parcours Création industrielle - UFR ESTHUA, Tourisme et Culture

Les modifications sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 35 voix pour, 1 membre connecté n'a pas pris part au vote.

3.3. Modifications de la LP Métiers de la gestion et de la fiscalité – IUT

Les modifications sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 34 voix pour et 1 abstention, 1 membre s'est déconnecté en cours de séance.

3.4. Modifications du D.I.U. Santé au travail – option Infirmier - Faculté de santé – département de formation continue

Les modifications sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 33 voix pour, 2 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

3.5 Convention IUT/Lycée Chevrollier concernant la LP Construction et réalisation de machines spéciales

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 34 voix pour, 1 membre connecté n'a pas pris part au vote.

3.6 Avenant UA/UCO, pour modification d'un intitulé de parcours : Master Direction de projets ou établissements culturels - *Parcours Spectacle vivant, gestion de projets culturels*

L'avenant à la convention est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 32 voix pour et 1 abstention, 2 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

Christian ROBLÉDO
*Président de l'Université
d'Angers*

Signé le 13 avril 2021